

**La Maison de la Formation guide les entreprises dans la mise en œuvre de démarche collective de VAE, pour construire des trajectoires professionnelles en cohérence avec leurs besoins en compétences.**

**La VAE est un support mobilisable sur les problématiques suivantes :**

- **Accompagnement de l'évolution de l'emploi** : préparer au changement organisationnel, travailler sur les définitions et descriptions des emplois, élargir les activités et favoriser la progression du salarié
- **Difficultés de recrutement** : valoriser les métiers proposés, faire de l'obtention du diplôme un argument de recrutement
- **Fidélisation** : professionnaliser les salariés et réduire le turn-over subi
- **Exigences réglementaires** : garantir le professionnalisme des salariés (système de management Qualité, exigences des clients)
- **Valorisation et reconnaissance du travail** : accompagner la professionnalisation des salariés, valoriser les salariés exerçant des métiers peu reconnus, rendre lisible des trajectoires professionnelles décousues
- **Mobilité externe et/ou interne** : préparer les évolutions professionnelles et accompagner les reconversions, favoriser l'employabilité des personnels
- **Réduction des parcours et des coûts** de la professionnalisation : réduire les coûts liés à la durée de la formation et au temps d'absence du salarié, proposer des formations prenant en compte l'individualisation des trajectoires

**Contact : Janine LEJEUNE**  
Emploi Formation Compétences  
**04 68 56 75 95**